Bureau du 11 juin 2001

Décision n° 2001-0032

commune (s): Oullins

objet : Autorisation de dépôt de permis de construire par la SCI 3M sur un terrain communautaire situé 115, avenue Jean Jaurès et rue Yon Lug

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision sud

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 1 juin 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0006 en date du 18 mai 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine est propriétaire d'un terrain nu d'une superficie de 844 mètres carrés situé 115, avenue Jean Jaurès et rue Yon Lug à Oullins et cadastré sous le numéro 58 de la section AN.

Ce terrain a été acquis dans le cadre de l'aménagement du site de la Saulaie.

La SCI3M, représentée par monsieur Gérard Meunier, s'est portée acquéreur de ce terrain pour y construire un atelier de charpente-couverture-zinguerie.

Avant que ne soient définies les modalités de cession dudit terrain, il conviendrait, d'ores et déjà, que cette société puisse déposer un permis de construire ;

Vu ledit dossier;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0006 en date du 18 mai 2001 ;

DECIDE

Autorise la SCI 3M, représentée par monsieur Gérard Meunier, à déposer un permis de construire sur ledit terrain, étant précisé que cette autorisation ne permet pas de commencer les travaux ni ne préjuge de la décision qui sera prise concernant cette cession.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme, le président, pour le président,